

## **CHARTRE de l'animateur. Préparation et conduite d'une randonnée**

### **Dans la phase de préparation, l'animateur doit :**

- **S' informer de l'itinéraire ou le concevoir**, le reconnaître avec ses particularités.
- Prévoir, si possible et si nécessaire, un itinéraire « de repli ».
- Informer du projet, avec toutes ses caractéristiques, le Responsable Randonnées qui doit le valider.
- **Informers les participants potentiels du descriptif de la randonnée quant à la distance à parcourir, les dénivelés, sa durée envisagée, ses difficultés, et si nécessaire l'équipement et matériels recommandés.**

### **Avant chaque départ, l'animateur doit :**

- **Accueillir les participants**, se renseigner sur leur condition physique.
- Vérifier l'équipement individuel (notamment chaussures ...).
- **Désigner un serre-file** (lui fournir un plan de la randonnée) **et si nécessaire un éclaireur**. Informer le groupe des randonneurs. Comme l'animateur ils sont équipés d'un gilet signalétique jaune.
- Informer le groupe sur le profil du terrain et les difficultés de la randonnée.
- **Donner les consignes de marche et de sécurité** (notamment sur route).
- Comptabiliser le nombre de participants. En fin de randonnée, informer le Responsable Randonnées.

### **Pendant la randonnée, l'animateur doit :**

- **Veiller au respect des consignes et à la sécurité du groupe notamment lors d'emprunt d'une route, d'une traversée de route ou lors d'un cheminement jugé dangereux** (forte pente, talus, précipice ...)
- Surveiller l'état de forme des participants et **adapter le rythme de marche à la capacité du groupe** (et notamment des moins rapides).
- Gérer la cohésion spatiale du groupe : éviter l'isolement d'un ou plusieurs participants, du serre-file.
- **Respecter quelques arrêts**, en profiter pour s'informer des difficultés des uns et des autres, ne pas repartir avant que les derniers arrivés aient pu récupérer.
- Ne pas se laisser déborder par certains participants (plus pressés que d'autres).
- **Prendre en compte et anticiper l'incertitude due au milieu traversé, surtout en matière de conditions météorologiques.** (Il doit savoir renoncer face à des conditions défavorables).

### **Le rôle du serre-file :**

#### **Il est désigné par l'animateur pour sécuriser et fermer la marche.**

- Il veille à ne laisser aucun participant seul en arrière du groupe sans surveillance.
- Il veille à la sécurité du groupe en se postant à l'arrière du groupe notamment sur route à l'approche d'un virage ou d'un sommet ou lors d'événements (météo) qui restreindraient la visibilité.
- Il signale aux véhicules la présence d'un groupe.
- Il avertit de l'arrivée de véhicule à l'arrière du groupe. Comme l'animateur il sera équipé d'un sifflet.
- Il veille à ce que les véhicules puissent remonter le groupe en sécurité notamment en vérifiant l'approche de véhicule en sens contraire.

### **Le rôle de l'éclaireur :**

#### **Il est désigné par l'animateur pour sécuriser et ouvrir la marche lors d'emprunt d'axe routier,**

- Il veille à la sécurité du groupe en se postant à 50m à l'avant du groupe, notamment à l'approche de virage ou de sommet ou lors d'événements (météo) qui restreindraient la visibilité. Il signale aux véhicules en approche par l'avant la présence d'un groupe et avertit le groupe de l'arrivée de véhicule.
- L'éclaireur peut servir de relais pour l'animateur au milieu du groupe s'il y a beaucoup de marcheurs.

### **Résumé (lors du cheminement d'un groupe) : pour l'animateur (aidé du serre-file et de l'éclaireur)**

- Être clair, net et précis dans les instructions, **Ne pas se laisser déborder**
- Faire preuve de bon sens (évaluer le danger)
- Choisir la solution la mieux adaptée lors de l'emprunt d'un axe routier (droite, gauche) ;
- Être en mesure de justifier son choix
- Surveillance permanente du comportement du groupe.

**Nota : L'animateur se reportera au Règlement Intérieur pour le fonctionnement général, les responsabilités – sécurité – assurance et les « consignes » aux randonneurs. Il devra également prendre connaissance de la charte du randonneur.**